Cinquante troisième année. - N ° 188 A Samedi 28 et dimanche 29 septembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 172

18 – CHER

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Ventes et cessions

850 888 942 RCS Bourges.
SNC LE SAINT GERMAIN.
Forme : Société en nom collectif.
Capital : 6000 EUR.
Adresse : 14, avenue du Général de Gaulle, 18390 Saint-Germain-du-Puy.
Origine du fonds : Fonds acquis par achat au prix stipulé de 370000 Euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : café bar brasserie dépôt presse jeux bimbeloterie.
Adresse : 14, avenue du Général de Gaulle, 18390 Saint-Germain-du-Puy.
Précédent propriétaire : 482 591 294 RCS Bourges. **DROUIN** (Marie-Laure). Nom d'usage : LAFOSSE.
Date de commencement d'activité : 5 septembre 2019.
Publication légale : L'Information Agricole du Cher *du* 27 septembre 2019.
Oppositions : au siège du fonds vendu sis 14 avenue du Général de Gaulle - 18390 SAINT GERMAIN DU PUY et pour la correspondance au Cabinet GUEROULT-FLEYRAT et associés - immeuble Grand Large - 5 rue des Indes Noires à BOVES (80440) - Opposition 10 jours à compter de la présente insertion au bodacc..
Commentaires : suivant acte ssp en date à St Germain du Puy (18) du 05/09/2019, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Bourges 1, le 13/09/2019, dossier 2019 00029068, référence 1804P01 2019A02291 domicile du précédent propriétaire exploitant : 14 avenue du Général de Gaulle - 18390 SAINT GERMAIN DU PUY les oppositions des créanciers au paiement du prix de vente doivent être formées par acte extrajudiciaire à peine de nullité dans les 10 jours à compter de la dernière publication (qui est celle du BODACC) - article L 141 - 14 le bulletin officiel des annonces légales civiles et commerciales est publié sous forme électronique dans des conditions de nature à garantir son authenticité et accessibilité permanente et gratuite.